



PROCES VERBAL

**Convoqué le 11 juillet à la salle BRASSENS de
LONGUYON le Conseil communautaire s'est réuni sous
la présidence de Jean-Pierre JACQUE.**

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :

MARIEMBERG Jean-François, PERRIN Pierre, DIDIER François, SAUVAGE Christian, WEISS James, DAMIEN Jean-François, PETRI Christian, AUMONT Guylaine, BRACONNIER Philippe, FIDERSPIL Alain, FURLANI Annie, HANGGELY J, JACQUE Jean-Pierre, LAMBERT Claude, LEROY A, PAQUIN

Guy, , POPLINEAU M, STUPKA Monique, PIERRET Jean-Jacques, MICHEL Claude, DEGLIN Christian, SCHMITZ JL, SIROT Alain, SAUNIER René, , DUFOUR MJ, VERON Laurent, DYE PELISSON Alain, GILLARDIN Eric, DALLA RIVA Jean-Patrick, LAURENT Claude.

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :

THOMAS JL pour SOBIACK G (FRESNOIS LA MONTAGNE),

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :

BOUDART L à JF MARIEMBERG, MOSCATO P à JP JACQUE, LECLERC P à POPLINEAU M, PERCHERON C à LAMBERT C, SCHMIDTGALL S à AUMONT G, GUERIN V à J WEISS, ROESER D à DAMIEN JF

JP JACQUE, Président de la T2L, laisse place à l'intervention de Serge INGLEBERT, représentant l'association LIGUE 54. Ce dernier souhaite que les communes membres de la T2L et leurs associations promeuvent les actions en faveur du financement d'un mammographe pour Mont Saint Martin

La séance débute à 19h00

La feuille de présence est vérifiée pour décompter exactement le nombre de délégués communautaires titulaires ou suppléants présents ainsi que les procurations.

Récapitulatif	
Rappel du nombre de sièges	44
Quorum	23
Nombre de titulaires présents	30 (a)
Nombre de suppléants présents (en lieu et place d'un titulaire)	1(b)
Nombre de procurations	7 (c)
Soit un total de votants potentiels de	38 (a+b+c)

Ayant constaté que le quorum est atteint, le président Jean-Pierre JACQUE procède à l'élection du secrétaire de séance.

1- Election du secrétaire de séance

Le secrétaire de séance est désigné au début de chacune des séances du conseil communautaire (Art L2121-15 CGCT)

JJ PIERRET est élu, à l'unanimité, secrétaire de séance

2- Procès-verbal du conseil communautaire du 1^{er} juillet 2016

Vous trouverez en annexe le projet de procès-verbal (**Annexe 1**)

La rédaction définitive est ratifiée en séance le 11 juillet 2016.

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
Avec 3 voix contre, 35 pour,
- Approuve le PV du 01/07/2016**

3- Délégation de compétence- Périscolaire Méridien- Syndicat de Charency

Le Syndicat de Charency et les communes d'Allondrelle, Colmey et Charency ont décidé de supprimer les transports méridiens à compter de la prochaine rentrée scolaire 2016-2017. De ce fait, il appartient à la T2L de gérer les conséquences de cette décision et permettre un service effectif de cantine sur les sites d'Allondrelle et Colmey.

Aussi, une convention de délégation signée entre la T2L et le syndicat, assurant un transfert de compétence vers ce syndicat, doit être rédigée.

La commission périscolaire s'est réunie à ce sujet le 07 juillet
38 bulletins sont trouvés dans l'urne

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré,
Par vote à Bulletin secret,
Avec 30 voix contre et 8 Voix Pour

- Rejette la délégation de service public de la T2L vers le syndicat de Charency

QUESTIONS DIVERSES

J HANGGELY demande au président à prendre la parole : « Suite à un sinistre , la ville de LONGUYON est amenée à reconstruire les locaux de son service technique. Certains conseillers municipaux longuyonnais souhaitent le délocaliser afin de le reconstruire sur un terrain privé à acquérir dans la zone artisanale Ardant Du Picq derrière l'Intermarché. Selon l'argumentation de ces conseillers, dans une très brève échéance, les services techniques des intercommunalités devront se mutualiser et donc se regrouper. J'aimerais connaître le bien-fondé de cette affirmation et savoir si les maires des communes ici présents sont au courant de cette éventuelle mutualisation ? ; D'autre part, des informations officielles peuvent elles nous être fournies par des membres de cette assemblée ? Et dans l'éventualité d'une mutualisation , les maires ici présents sont ils prêts à se regrouper à Longuyon et donc de financer ce futur service technique ? »

Certains délégués communautaires revendiquent le fait que cette question n'a rien à voir avec le conseil communautaire

M POPLINEAU ajoute que cela n'a rien à voir, et demande à quoi sert cette question

JP JACQUE répond qu'il n'y a aucun projet de mutualisation du service technique de Longuyon vers l'interco

C LAURENT ajoute qu'on peut peut-être mutualiser un service mais pas un service technique complet.

P BRACONNIER met en avant le salage ou le stockage de matériel par exemple

G PAQUIN parle également de matériel à mutualiser

C LAURENT ajoute que cela serait un service

JP JACQUE conclut qu'une mutualisation n'est pas à l'ordre du jour

E GILLARDIN fait remarquer que le dernier conseil n'est pas paru dans la presse

JP JACQUE précise que le PV du dernier conseil commenté sera donné au RL

A FURLANI remercie JL SCHMITZ pour l'envoi des lites de matériel. Mais elle assure que la liste n'est pas complète. Elle dispose du périscolaire mais pas de la cantine.

JL SCHMITZ lui répond que le périscolaire comporte la cantine

A FURLANI rétorque qu'il en manque, car il n'y a que Longuyon et St Jean

JL SCHMITZ ajoute que cela veut dire que rien n'a été acheté sur les autres sites

A FURLANI demande quels sont les autres sites

JL SCHMITZ lui répond Tellancourt, Viviers, Allondrelle, Charency, Colmey, Baslieux et Pierrepont

A FURLANI souhaiterait obtenir le coût.

JL SCHMITZ lui répond que dès que Catherine sera rentrée de congés il lui transmettra

La séance est levée à 19h51

Le secrétaire de séance

JJ PIERRET